

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Musee royal de Peinture

N^o 320.

Dossier relatif à un tableau attribué
au Poussin et offert en vente par
M^r Van Rooy.

M^r Van Rooy - Tableau attribué au Poussin.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 9 Janvier 1850

DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

SPÉCIAL N°

733
51961



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Tableau de Le Poussin

M. Van Rooy, d'Anvers, m'a communiqué la lettre qu'il vous a écrite dernièrement à l'effet d'appeler votre attention sur un tableau attribué à Le Poussin, qu'il offre de vendre au Gouvernement pour le Musée.

Je vous prie de me faire connaître la suite que vous avez donnée à cette lettre.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Paul Ministre de l'Intérieur,
Le Secrétaire général,
E. Simon

À la Commission administrative du Musée royal
de peinture et de sculpture de Belgique.

Monsieur,

Dans votre bonrice du 31 Du passé vous me demandez
l'objet d'art que je présente à la Commission du Musée Royal
de Bruxelles.

Ayant appris depuis, que M. de Roy, sans avoir vu le tableau,
et non obstant le jugement tout en sa faveur, donné par les
plus grands Connaisseurs de Paris, il persiste à dire que c'est une
Copie, de plus qu'il indique la Galerie où se trouve l'original.
Je dois donc vous dire, Monsieur, que, d'après cette espèce
de partialité prise, je ne puis dans le moment présenter mon
tableau à la Commission; en tous cas, M. de Roy me
rendrait un service réel, et il ne s'y refusera point, s'il
voudrait m'indiquer ou se trouve une répétition de cette
composition. Car je la considère toujours comme du
maître, fussent même les répétitions, en grand nombre.
Par conséquent je le tiens à la disposition du Musée
jusqu'à ce que la Commission ait la conviction qu'elle
peut l'acquiescer en toute sûreté, d'après la responsabilité
mentionnée dans ma lettre précédente.

En attendant agriez, Monsieur, l'assurance de ma
Considération distinguée
Amiens 7 février 1852

à Monsieur le Secrétaire de la Commission
du Musée

Votre très humble serviteur
J. Van deroy



à Messieurs
 Les Membres de la Commission
 du Musée Royal
 au Musée
 &

Bruxelles





320

Monsieur,

Au reçu de votre lettre en date du 5 et
je me suis rendu conformément à vos instructions
chez Monsieur Van Roy où j'ai examiné le
tableau qu'il attribue à W. Bouffon.
Cette peinture est une ancienne copie d'après ce
maître et ne peut convenir sous aucun rapport
pour le Musée Royal. J'ai fait connaître
mon opinion à M. Van Roy afin qu'il ne
vous importune pas à cet égard.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très
obéissant serviteur

Etienne Le Roy

Anvers ce 7^g 1850

Monsieur Vaver, Président de la
Commission du Musée Royal de Peinture.

Monsieur le Président de la
Commission du Musée à Bruxelles

MUSEE ROYAL
N° 320

Monsieur le Président,

Je prends la liberté de vous informer que j'ai fait dans le temps quelques démarches à Bruxelles, pour soumettre à l'appréciation de l'ouvrier un tableau véritable de Poussin dont je suis possesseur. Ces démarches avaient pour but l'acquisition de ce tableau par le gouvernement pour en enrichir le Musée national du pays.

Dans l'appréciation de tout tableau original de maîtres anciens, on a souvent à combattre des doutes qui naissent ordinairement d'un sentiment de défiance de soi-même. Je ne me suis pas dissimulé, Monsieur le Président, qu'en soumettant mon tableau au jugement d'hommes compétants, j'aurais eu à lutter contre de tels obstacles, avant d'arriver à faire reconnaître le cachet d'originalité qu'il possède. Je me suis donc adressé de pleine confiance à quelques membres de la Commission dont vous êtes le Président, mon tableau ayant été examiné par Monsieur Etienne Le Roy d'abord, et par Monsieur Navez ensuite, il en est résulté que les Messieurs ont été d'accord pour déclarer qu'ils n'étaient pas convaincus qu'il fut original.

L'opinion de les Messieurs, émise d'une manière non positive me fit prendre la résolution de recueillir à Paris celles des connaisseurs les plus renommés de cette capitale, afin de parvenir à opposer leurs opinions à celles qui avaient été prononcées à Bruxelles. Je l'y fis examiner par Monsieur De Peiset, attaché au Louvre, le même qui a été chargé par le gouvernement français de faire à la vente de la galerie de S. M. Guillaume à la Haye, l'acquisition de plusieurs tableaux. Il a déclaré que non seulement le mien était un original de Poussin, mais qu'il était une des belles œuvres de ce grand maître. Non content de cette opinion, j'ai voulu recueillir celle de Monsieur Roehn, peintre distingué et grand appréciateur de tableaux anciens. Monsieur Roehn a reconnu dans le tableau tous les traits de pure originalité d'une œuvre de Poussin; il m'a même déclaré que cela ne pouvait former le moindre doute, et m'a promis qu'il soutiendrait cette opinion contre tout connaisseur qui voudra lui en écrire.

Encouragé par ces succès, j'ai voulu en appeler encore aux connaisseurs du Colonel Bourgeois, membre de la Commission du Louvre, et si connu à Paris par sa haute réputation de connaisseur en tableaux anciens, (son opinion est une décision toujours respectée par les experts mêmes.) Le jugement qu'il en a porté a été en tout points conforme à celui de Messieurs Peiset, et Roehn; dès lors j'ai pensé que l'originalité

L'originalité de mon tableau était alors établie pour pouvoir
dissiper les doutes et combattre même les préjugés.

D'après ce qui précède, je demande, Monsieur le Président, si ce que la
Commission veut bien consentir à recevoir mon tableau, non seulement
pour l'examiner, mais pour s'entourer de toutes les lumières possibles
pour s'assurer que le tableau est un véritable Poussin.

Je puis encore ajouter et prouver, que précédemment il en a été jugé
ainsi à Anvers. Ce n'est qu'à cette seule condition d'ailleurs, que je
l'offre en vente au gouvernement.

Si les ressources du budget n'étaient pas suffisantes pour le moment,
j'offrirais toutes les facilités désirables de paiement.

J'aurai l'honneur d'attendre votre réponse, Monsieur le Président, et
je vous prie de vouloir agréer l'assurance de la haute considération de

Anvers le 29 Xbre 1809.

Votre très humble Serviteur

J. Vanrooy
rue Hoboken 1809
Anvers.

Bruxelles, le 31 Janvier 1857.

M^r. Van Prooy.

M^r. Le Pr^sident de la Commission
a l'honneur de vous
prier d'avoir l'obligeance
de mettre la Commission
au courant de l'avis
de prendre une résolution
sur la demande que vous
lui avez adressée au sujet
de la vente d'un tableau
de Poussin, de lui d'envoyer
cet objet d'art au lieu
de Bruxelles, avant jeudi
prochain, 6 février, jour
fixé pour la réunion de
la Commission. Il serait également
utile, M^r. de faire connaître
le prix que vous demandez
de ce tableau.

Veuillez agréer, M^r.
l'assurance de ma haute distinction

Le Secrétaire



Musée royal
de
Peintures
et
de Sculpture

N^o 320

Brunelles, le 7 février 1851.

à M. le Ministre de l'Intérieur

M. le Ministre.

J'ai l'honneur de
vous informer en réponse à votre
lettre du 9 Janvier D^r, 5^e D^r,
N^o 933
5961, que M^r Van Praag
par suite des observations
verbales que notre Président
lui a présentées sur la situa-
tion financière du Musée
a jugé à propos de suspendre
la présentation du tableau
qu'il offre de vendre au Gou-
vernement.

Pour ce qui concerne l'antiquité
devenir vous faire connaître
M^r de Lamoignon, que M^r Et. Lamy,
Commissionnaire - Expert d'Art
considère cette peinture comme
une ^{ancienne} copie. D'après M. Ponsin
et ne pouvant sans aucun
rapport convenir pour le
Musée.

Je vous prie d'agréer, M^r de Lamoignon,

Le Président

Le Secrétaire
D. A.

F. G.

J'ai fait examiner ce tableau par M^r Etienne
qui a déclaré être une copie

M^r Van Roye a été représenté à Paris et
est revenu en assurant d'après l'avis des
Meilleurs connaisseurs qu'il était original

vous attendez que M^r Van Roye vous présente
son tableau par vous donner une réponse particulière